

# **Assemblée générale de création du CODHOS**

## **23 janvier 2001, au Centre d'Histoire Sociale du XXème siècle**

**Présents** : BDIC (Sonia COMBE, Franck VEYRON) ; Bibliothèque Marxiste (Catherine BENSADÉK) ; CEDIAS-Musée social (Anthony LORRY) ; CHS (Gilles MORIN, Rossana VACCARO) ; CERMTRI (Bernard FAYE, Pierre LEVASSEUR, Jean-Jacques MARIE) ; IFHS (Marie-Geneviève DEZES) ; Fondation Jean Jaurès (Thierry MEREL, Emmanuelle JOUINEAU) ; OURS (Frédéric CEPÉDE, Denis LEFEBVRE).

La réunion abordait les points suivants :

1. Adoption définitive des statuts et constitution de l'association CODHOS.
2. Règlement intérieur
3. Élection du bureau
4. Questions diverses

### **1. Adoption des statuts**

L'ensemble des participants a apporté l'adhésion de leurs institutions respectives aux statuts définitifs de l'association. L'IFHS adhère sous réserve de l'acceptation de sa direction ; la bibliothèque marxiste attend d'avoir un statut associatif définitif (en relation avec les archives du PCF) pour adhérer.

La cotisation au CODHOS est de 250 F

### **2. Règlement intérieur**

Cf. règlement joint.

### **3. Élection du bureau**

Le bureau du CODHOS se décompose ainsi :

Président : CHS-XXe siècle (Françoise Blum)

Trésorier : OURS (Frédéric Cépède)

Secrétaire : CEDIAS-Musée social (Anthony Lorry)

### **4. Questions diverses**

Françoise Blum et Gilles Morin se sont rendus aux Archives Nationales pour rencontrer Christine Nougarede. Les AN sont d'accord pour dispenser une aide technique au CODHOS en cas de besoin (basculement du fichier EXCELL sur internet). Ils seraient également prêt à héberger le site du CODHOS.

Après discussion, il s'avère que l'hébergement des travaux du CODHOS par une institution qui n'en est pas adhérente pose problème à de nombreux participants. La question de l'aide technique reste cependant intéressante.

Marie-Geneviève Dezès fait part des propositions de modifications de la présentation du Fichier des congrès. Ces propositions ont été transmises à chaque centre.

L'AG décide qu'une fois les statuts déposés, le bureau se charge d'élaborer une page de présentation du CODHOS, qui, jointe aux statuts, devrait être mise sur internet. Après discussion, il semble que la

solution idéale serait de mettre cette page sur le site Maitron, si les administrateurs en sont d'accord. G. Morin s'occupe de les contacter.

Dans le même temps, il est décidé de prendre contact avec plusieurs centres qui n'ont pas encore été avisés de nos projets. Il s'agit des institutions suivantes :

- Institut d'histoire sociale
- Centres de documentation de FO
- Institut CGT d'histoire sociale
- Archives de la CFDT
- Les deux CIRA (Centre international de recherches sur l'anarchisme de Marseille et Lausanne)
- BNF
- Bibliothèque de la Mutualité française
- BHESS (Bibliothèque historique des économies sociales, La Garenne-Colombes).
- Le centre des archives du monde du travail de Roubaix

Une lettre type doit être élaborée à cet effet.

Il serait intéressant que chaque centre fasse parvenir au secrétariat ([alorry.cedias@wanadoo.fr](mailto:alorry.cedias@wanadoo.fr)) l'état de ses moyens et compétences informatiques (possibilités d'hébergement des travaux du CODHOS ; connaissances et moyens (logiciels) techniques et suggestions concernant le basculement sur internet ; possibilité de faire apparaître un lien sur son propre site, etc.). Une synthèse de ces informations sera faite à la prochaine réunion.

Prochaine réunion du CODHOS :

Mardi 13 mars 2001

à la Fondation Jean Jaurès

12, Cité Malesherbes

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du Compte rendu de la dernière AG
- 2.Approbation du Règlement intérieur
- 3.Point sur le fichier central des congrès
- 4.Discussion sur la mise en consultation de la base de données
- 5.Questions diverses